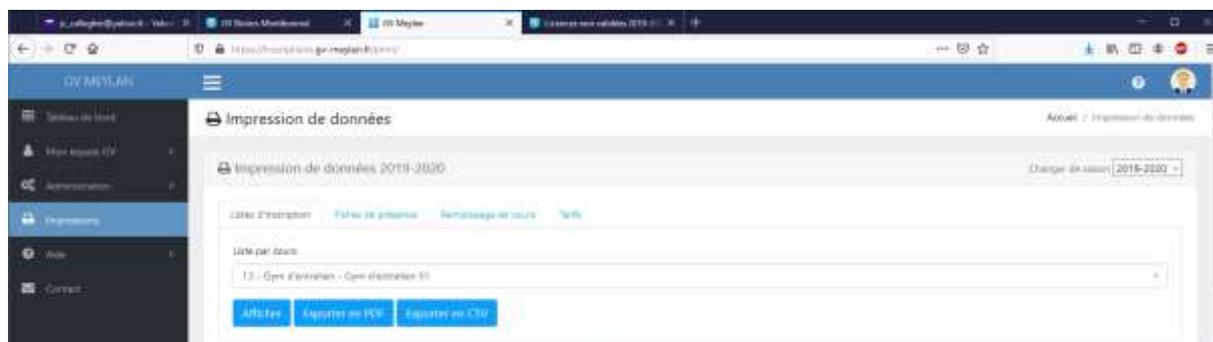


Gestion de l'impression des fiches

Pour imprimer les listes d'inscription à un cours, ainsi que les fiches de présence, l'adhérent doit avoir le menu « Impressions » dans sa page d'accueil.



Ce menu est accessible à tous les adhérents qui ont le rôle « ADMIN » ou « PRINT ». Dans ce cas, ils ont accès à toutes les listes de tous les cours.

L'accès peut aussi être limité à un (des) cours particulier.

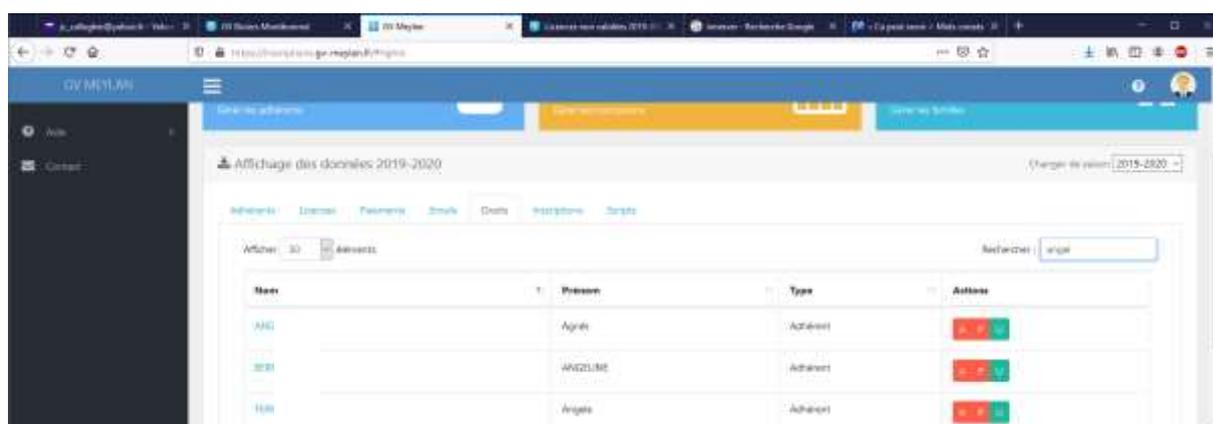
Pour cela, il faut déclarer dans la table des cours, pour chaque cours, le nom des adhérents autorisés à imprimer la liste.

Cette fonctionnalité est actuellement limitée à 3 noms par cours, mais on pourra augmenter le nombre si nécessaire.

Donner/Enlever le droit « PRINT »

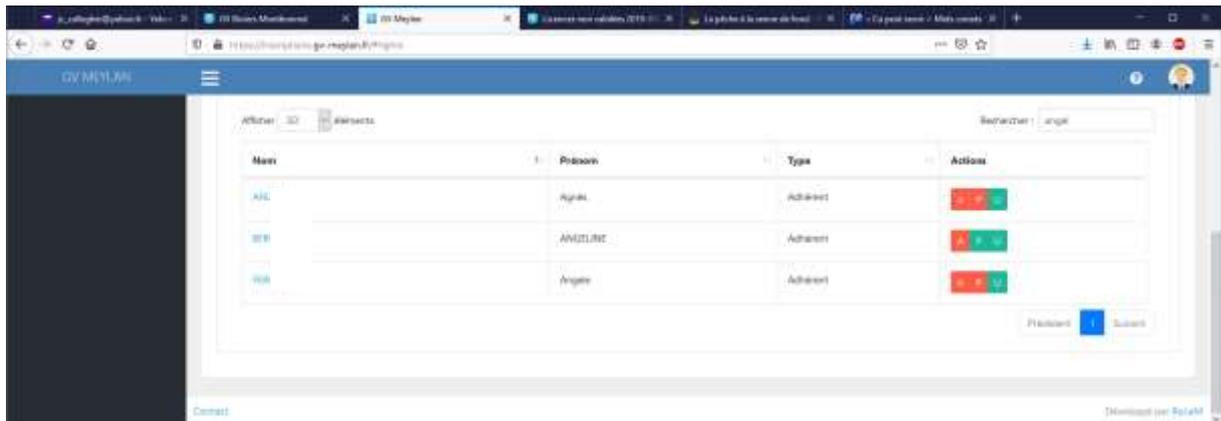
Pour donner le droit « PRINT » à un adhérent, il faut aller dans « Tableau de bord », onglet « Droits ».

Une liste des adhérents s'affiche avec leurs droits. On peut filtrer sur un nom.



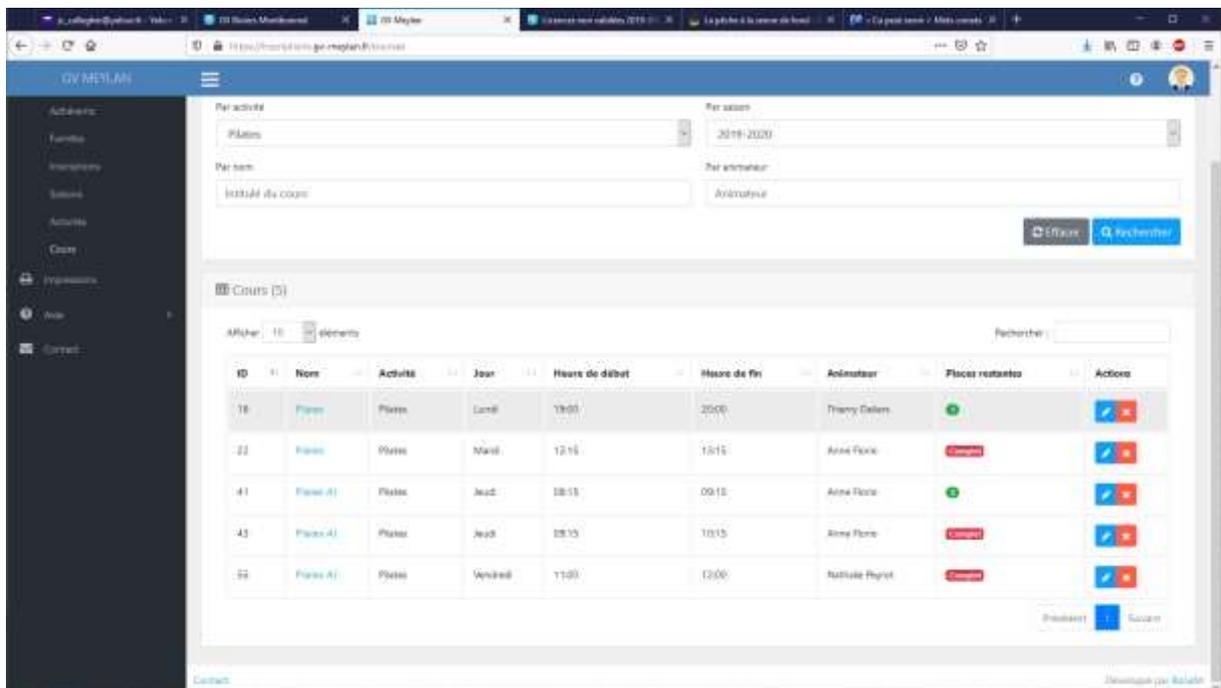
Dans cet extrait, les adhérents ont le droit Utilisateur (U). En cliquant sur le bouton « P », on met le droit « Print ».

Pour enlever le droit « P », on cliquera sur le bouton « U ».



Droit PRINT sur un cours

Pour limiter le droit PRINT à un cours particulier, on va passer par la fonction « Administration » « Cours ».



Si on veut donner le droit d'imprimer le cours pilates n° 18 à un adhérent, on va cliquer sur le bouton « Modifier du cours »

Numéro du cours: 18
 Nom: Filière, Activité: Filière, Saison: 2019-2020
 Lieu: HEC-Neylan, Jour: Lundi, Heure de début: 19:00, Heure de fin: 20:00
 Animateur: Thierry Dellet, Capacité: 10, Capacité avec liste d'attente: 10
 Tarif plein: 80,00 €, Tarif réduit: 175,00 €, Prix réduction: Non / Oui
 Responsable: _____, Mémoire du responsable: _____
 Correspondant: _____, Mémoire du correspondant: _____
 Animateur: _____, Responsable: _____, Correspondant: _____

En bas de la page, on a une ligne d'information sur le responsable du cours, une ligne sur le correspondant du cours. Ces deux informations ne servent que d'information.

C'est dans cette dernière ligne ayant pour titre « Animateur », « Responsable » et « Correspondant » que l'on mettra le nom des 3 personnes autorisées à imprimer la fiche de présence et la liste d'inscription à ce cours (les titres ne sont pas significatifs pour l'instant).

Pour chacun de ces trois champs, le système propose une liste déroulante d'adhérents.

Pour qu'un animateur puisse imprimer sa liste, il faut qu'il soit enregistré dans la base.

L'adhérent mentionné dans ces champs ne verra que les cours qu'il est autorisé à imprimer.